



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 17 mars 2023

Pierre RAUZADA  
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : sincères remerciements (mais un bémol).

Communes Métropole / Créer – Fiche N°04 B

A l'attention de monsieur Fabien BAGNON  
Vice-président de la Métropole

Monsieur,

Je vous écris ce jour pour vous remercier sincèrement de ce qui a été fait face à l'entrée de l'Ehpad Les Landiers, établissement situé au 13 rue Sigismond Brissy à Bron.

Au nom de mon Association, je suis doublement satisfait :

- tout d'abord, vous m'avez répondu dès le lendemain 1er mars au sujet de ma Fiche 04 A adressée à la Mairie de Bron le 28 février dernier, me disant que appuyiez ma demande auprès de la Subdivision territoriale VTPE.
- puis, bien évidemment, satisfaction quant au résultat : ➔ photo page 2.

Un bémol cependant : j'aurais préféré – comme je le demandais dans mon courrier – que les mobiliers urbains anti-intrusifs soient installés aux extrémités des bandes blanches du passage-piétons plutôt qu'à l'intérieur de celui-ci afin de laisser plus d'espace aux piétons, notamment aux Personnes à Mobilité Réduite.

Mais je ne veux pas « faire la fine bouche » : grâce à cet endroit rénové et protégé, les piétons en général et surtout les résidents de cet Ehpad vont être beaucoup plus en sécurité quand ils vont traverser la chaussée pour aller au Bois des Essarts ou pour rentrer dans leur résidence.  
Merci à vous et aux Services.

Je vous adresse, Monsieur le Vice-président métropolitain, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Patrick THIVARD – Responsable Voirie VTPE Le Grand Lyon
- Ehpad Les Landiers
- Le Progrès Quartiers

AVANT / APRÈS

